



Contrat renouvelable par tacite reconduction

Par **kimousse**, le **12/02/2009** à **08:33**

bonjour je souhaite créer des contrat pour une année par tacite reconduction. Mais je ne sais pas comment faire pour formuler ma phrase afin qu'elle soit compréhensible par les particuliers (internautes).

Pourriez vous m'aider.

Je vous en remercie d'avance.

Cordialement